

## Conseil municipal du 14 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 14 septembre à dix-huit heures 30, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en présence de Lucienne CORTINAS, maire de la commune.

Présents : Mme CANO, Mme CORTINAS, Mme GUERRI, Mme MARTY, Mr MATILLA, Mr NAUCHE, Mr NAVARRE, Mme NOGUES, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS, Mr TEILLOL, Mme VENEL, Mme VIZCAY

Absents excusés : Mr FLOUS, Mr SABOULARD

Mme VENEL est secrétaire de séance.

### Ordre du jour

- 1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 08/06/21
- 2/ Renouvellement du contrat CDD cuisinier cantine scolaire
- 3/ FIBRE 31 convention d'occupation du domaine communal implantation matériel
- 4/ Projet ombrières
- 5/ Taux taxe d'aménagement
- 6/ Décision modificative chapitre 23 au profit du 21 (investissement)
- 7/ Demande de subvention vidéo-surveillance
- 8/ Questions diverses

### **1/ Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

Le conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu du 8 juin 2021.

### **2/ Renouvellement contrat CDD cuisinier cantine scolaire**

Le conseil est d'accord pour le renouvellement du contrat CDD du cuisinier de la cantine scolaire (Vote : 11 pour, 2 abstentions)

### **3/ FIBRE 31 (convention)**

Convention d'occupation sur le domaine privé communal au profit de FIBRE 31 pour l'implantation d'un SRO (sous-répartiteur optique) pour une surface de 2 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrée AO 31.

Durée de la convention : occupation du domaine privé pour toute la durée d'exploitation des équipements ou jusqu'à leur enlèvement par FIBRE 31, terme fixé au 25 mai 2043. Possibilité de reconduction. Convention conclue à titre gratuit.

Une réunion est prévue début octobre

### **4/Projet ombrières**

Approbation du projet. Sélection de la société « Ombrières d'Occitanie », à l'issue d'une publication et à défaut d'autres candidats. Autorisation de signature accordée à Mme le Maire pour tous les documents référents au dossier (accord, bail...)

## 5/ Taux taxe d'aménagement

Depuis 2016, la taxe est maintenue sur la commune au taux de 5 %. Une exonération avait été votée pour : les abris de jardin soumis à déclaration préalable (dans la limite de 50 % de leur surface), les surfaces de locaux à usage d'habitation principale, les locaux d'activité industrielle et artisanale et les surfaces des commerces de vente inférieures à 400 m<sup>2</sup>.

Proposition d'instituer une taxe d'aménagement de 3 % pour les abris de jardin soumis à DP et de supprimer toutes les exonérations instituées.

Décision à l'unanimité du conseil d'annuler la délibération du 16/11/16

## 6/ Décision de modification du chapitre 23 au chapitre 21

Les crédits d'investissement ont été inscrits à tort au chapitre 23 qui s'utilise pour des travaux en cours amortissables. Or, il convient de les imputer au chapitre 21. Tous les crédits inscrits seront transférés.

## 7/ Demande de subvention pour vidéo-surveillance

Devis de l'entreprise PVI basée à Cazères pour 4 caméras : installation + matériel : 6 035,76 €

Demande de subvention au Conseil Départemental à hauteur de 50 %. Une autorisation sera demandée à la préfecture.

## 8/ Questions diverses

**Point finances :** fonctionnement ( 38 259,29 €) investissement (3 406,84 €) total (41 666,13 €) Dépassement en fournitures de petit équipement de 3 800 €. Il reste à percevoir le remboursement par La Communauté de Communes, les repas des agents de l'ALAE. Il manque environ 11 500 € de recettes pour la cantine (impayés). Cette situation devrait être régularisée rapidement.

**Divers :** La Région a refusé la demande de subvention pour l'achat du camion. Le Conseil Départemental devrait accorder la somme de 7 500 €. La tondeuse est en panne et la réparation s'élève à 1 800 €. La chaudière du club est également en panne. Mr SENSEBE a été appelé pour trouver la meilleure solution. Au niveau du personnel, Richard Ben Allal a demandé à travailler à mi-temps. Le conseil examinera de près cette demande.

**Fêtes et cérémonies :** En prévision, la réception des sponsors qui ont permis l'achat d'une vitrine expo ainsi que le goûter prévu pour les enfants et parents lors de la journée du patrimoine.

**Rentrée scolaire :** 100 enfants sont inscrits cette année et la rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions. L'école sera fermée le jeudi 23 septembre pour cause de grève.

### Service Communication :

\* Mise à jour prochaine du site internet de la commune avec l'ATD.

\* Dans le cadre des journées du patrimoine à Landorthe le dimanche 26 septembre, une animation « ateliers légos » est prévue à la salle polyvalente. Les enfants accompagnés de leurs parents participeront ensuite à un goûter.

\* Une réception pour les sponsors, une vingtaine environ (les commerces qui ont participé à l'achat d'une vitrine expo pour ces maquettes légos) seront invités à une réception, le vendredi 8 octobre à 19h.

\* Panneau pocket : Les informations circulent bien et sont appréciées.

\* Formation : Une formation aux premiers secours est envisagée courant novembre, proposée par l'UFOLEP 31.

\* Projet : Un concert de Noël pour la fin de l'année est envisagé le vendredi 18 décembre.

La séance est levée à 20h.